Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 060-216004473-20260918-DE2026650-DE

République Française
Département de l'Oise

Nombre de Conseillers
-en exercice : 11
-présents : 09
-votants : 09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal de la commune de Neuville-Bosc

Séance du 18 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre à vingt heures le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 septembre 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame LEROY Annie, Maire.

Etaient présents : Mmes LEJEUNE, LEROY, DANGLOT, MEYER, CHENOT,

Mrs COUTELET, FLEURY, LECOMTE, SAINT-POL,

Absents excusés : Mme DECAMP
M GOMES

Secrétaire de séance : Mme Nathalie MEYER
Ouverture de séance : 20h00
Assistait également au Conseil Municipal Sabine HERBELIN, secrétaire de Mairie

Délibération DE2026650 du 18 septembre 2026
Suivi budgétaire 2026
Décision Modificative n°1

Dans le cadre des contrôles effectués par les services de gestion comptable de Méru et des recommandations de Monsieur l'Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, il convient de prendre la décision modificative N°=1 comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		5 651.00 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections		**5 651.00 €**
D 203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	500.10 €	
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**500.10 €**	
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	5 651.00 €	
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions	**5 651.00 €**	
R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	500.10 €	
TOTAL R 001 : Solde exécution invest. reporté	**500.10 €**	
R 741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		5 651.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		**5 651.00 €**

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le 18 septembre 2026
Le Maire

Annie LEROY

Acte rendu exécutoire
Après publication au notification
Et transmission en Préfecture le 21/09/2026